

Les premiers évêques du Valais et leur siège épiscopal

Catherine SANTSCHI

Les données de l'historiographie

L'histoire des premiers évêques d'Octodure et de Sion, telle qu'elle nous est donnée par les travaux désormais classiques de Marius Besson, reflète par sa sécheresse, la minceur des documents sûrs qui en portent les traces¹.

Le premier évêque connu, Théodore, appose sa souscription aux actes du concile d'Aquilée, convoqué et dirigé en 381 par saint Ambroise pour juger un évêque accusé d'arianisme. Il signe : *Theodorus episcopus octodorensis*². Un évêque Theodulus, dont le siège n'est pas indiqué, souscrit en 389 ou 390 la lettre adressée au pape Sirice par un synode d'évêques réunis à Milan, relative à un prêtre nommé Jovinien, qui niait la virginité de Marie³. On admet généralement, bien que ce nom soit très répandu parmi les ecclésiastiques de haut rang au IV^e siècle, que c'est le même personnage que le signataire du concile d'Aquilée de 381.

En Valais, Théodore, que la tradition appelle saint Théodule, est surtout connu pour avoir révélé les ossements des martyrs thébains, pour leur avoir donné une sépulture, pour avoir construit à Agaune une première église funéraire pour les abriter, dont la toiture à un seul pan s'appuyait au rocher⁴.

¹ Marius BESSON, *Recherches sur les origines des évêchés de Genève, Lausanne, Sion et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI^e siècle*, Fribourg/Paris, 1906, pp. 1-44 ; ID., *Monasterium Acaunense*, Fribourg, 1913, pp. 72-83.

² M. BESSON, *Recherches sur les origines...*, p. 14 ; *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, éd. Johannes Dominicus MANSI, t. III, Florence, 1759, col. 599.

³ M. BESSON, *Recherches sur les origines...*, p. 14 ; *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, éd. cit., t. III, col. 667 : « *Theodulus episcopus* », et en note : al. *Theodorus*.

⁴ *Passio Acaunensium martyrum auctore Eucherio episcopo Lugdunensi*, éd. Bruno KRUSCH, dans *Monumenta Germaniae historica* (cités : MGH), *Scriptorum rerum merovingicarum*, t. III : *Passiones vitaeque sanctorum aevi Merovingici et antiquiorum aliquot*, Hannoverae, 1896, p. 38.

Un deuxième évêque, nommé Salvius ou Sylvius, apparaît dans la première moitié du V^e siècle. C'est à lui qu'Eucher, évêque de Lyon, adresse sa *Passio Acaunensium martyrum*. Bien que le nom de son évêché ne soit pas précisé, il paraît clair qu'il est un successeur de Théodore, puisqu'il est présenté comme le principal responsable de la vénération des martyrs⁵. Il est moins sûr, en revanche, qu'il ne fasse qu'une seule et même personne avec Polemius Silvius, auteur d'un *Laterculus* adressé en 448 ou 449 à saint Eucher⁶. Mais je le signale pour soulager ma conscience.

Les évêques suivants ne sont que de purs noms : Protasius, désigné comme l'évêque du lieu (*huius loci*) lors de la révélation d'un nouveau martyr d'Agaune, saint Innocent. Cette révélation est connue par une interpolation introduite dans la *Passio Acaunensium martyrum* entre 450 et 530⁷.

Puis vient Constantius, qui souscrit en 517 au concile convoqué à Epaone (non loin de Vienne) et présidé par saint Avit, évêque de Vienne et conseiller très écouté des rois burgondes Gondebaud et Sigismond. La souscription de Constantius est ainsi libellée : « *Constantius in Christi nomine episcopus civitatis Octodorensis relegi et subscripsi* »⁸. L'évêque Rufus est connu par ses souscriptions aux deux conciles d'Orléans de 541 et 549 tenus au temps du roi franc Childebertus, le second même convoqué par lui. En 541, nous avons : « *Rufus in Christi nomine civitatis Octodorinsium episcopus subscripsi* »⁹. Une autre série de manuscrits, dépendant d'une autre base, donne : « *Rufus episcopus ecclesiae de Vale consensi et subscripsi* »¹⁰. En 549 : « *In Dei nomine Rufus episcopus ecclesiae Octorinsium consensi et subscripsi* »¹¹. Une série de manuscrits portent : « *ecclesiae Valensium* ».

La chronique de Marius, évêque d'Avenches, soit de Lausanne, mentionne en ces termes, à l'année 565, un évêque nommé Agricola : « Cette année, les moines d'Agaune, sous l'empire d'un esprit de colère, s'efforcèrent de tuer de nuit leur évêque Agricola avec son clergé et les citoyens qui étaient avec lui. Ils brisèrent la maison de l'église. Et comme les clercs ou les citoyens s'efforçaient de défendre leur évêque, ils furent grièvement blessés par lesdits moines »¹². De ce libellé, Marius Besson et tous ceux qui l'ont suivi ont conclu que l'évêque Agricola se trouvait à ce moment non pas à Octodurus, mais

⁵ « *In conspectu Domini sanctorum semper officiis inhaerentes* » (*ibid.*, p. 40).

⁶ Ed. par Theodor MOMMSEN, dans *MGH, Auctorum antiquissimorum*, t. IX, Berolini, 1892, pp. 518-551. M. BESSON (*Recherches sur les origines...*, pp. 32-34), est en revanche bien persuadé de l'identité des deux personnages.

⁷ *Passio Acaunensium martyrum*, éd. cit., p. 27 ; M. BESSON, *Recherches sur les origines...*, pp. 37-41 ; *Passio Acaunensium martyrum*, éd. cit., pp. 40-41.

⁸ *MGH, Legum sectio III : Concilia*, t. I : *Concilia aevi merovingici*, rec. Fridericus MAASSEN, Hannoverae, 1893, p. 30. Variantes : *octodorensis*, *octodorinsis*, *teudorensis*.

⁹ *Ibid.*, p. 96 ; variantes : *octodorensium*, *dorensium*.

¹⁰ *Ibid.*, p. 99.

¹¹ *Ibid.*, p. 109 ; variantes : *octorensium*, *octerinsium*, *octodrensis*, *auctorensium*.

¹² *Hoc anno monachi Agaunensi iracundiae spiritu incitati noctis tempore episcopum suum Agricolam cum clero et cives, qui cum ipso erant, occidere nitentes domum ecclesiae effregerunt, et dum episcopum suum clerici vel cives defensare conati sunt, graviter ab ipsis monachis vulnerati sunt (Marii episcopi aventicensis chronica A. CCCCLV-DLXXXI, éd. Th. MOMMSEN, dans *MGH, Auctorum antiquissimorum* t. XI, (*Chronica minora* II), Berolini, 1894, p. 237).*

à Agaune qui était en quelque sorte sa résidence secondaire. Ils ont conjecturé que les mauvaises relations entre les moines d'Agaune et leur évêque avaient déterminé, ou du moins contribué à causer un transfert du siège épiscopal.

En effet, les actes du concile de Mâcon, tenu en 585, auquel participa l'évêque Marius d'Avenches, portent parmi leurs souscriptions celle d'un *missus* « *Eliodori episcopi a Sedunis* »¹³. Au VII^e siècle, les évêques paraissent fixés définitivement à Sion : aux alentours de 613/614, l'évêque de Sion Leudemundus monta avec le patrice Aletheus un complot contre le roi Clotaire II, se proposant d'emporter secrètement les trésors royaux à Sion, sa cité, « *eo quod esset locum tutissimum* » ; le complot ayant échoué, c'est à Sion qu'il se réfugia d'abord pour échapper au courroux royal ; puis, ayant passé à Luxeuil, il obtint de l'abbé de ce lieu sa réconciliation avec Clotaire II¹⁴. Le même Leudemundus souscrit aux actes du concile de Paris de 614 : « *Ex civitate Valesse Leodomundus episcopus* », en même temps, chose curieuse, qu'un autre personnage qui signe : « *Ex civitate Sedonis Dracoaldus episcopus* »¹⁵. Enfin, au concile de Chalon-sur-Saône tenu entre 639 et 654, apparaît encore la souscription de « *Protasius episcopus ecclesie Sidonensis* »...¹⁶.

Ce tableau paraît clair et rassurant dans sa simplicité : les évêques du Valais ont résidé à Octodurus depuis la fondation de l'évêché jusque vers 565, avec peut-être une petite succursale à Saint-Maurice. Puis leurs mauvaises relations avec les moines d'Agaune et diverses autres catastrophes, sur lesquelles je reviendrai, les décident à déplacer leur résidence et à transférer à Sion leur siège épiscopal à la fin du VI^e siècle. On s'est contenté jusqu'à présent

¹³ *Missus « Eliodori episcopi a Sedunis » (Concilia aevi merovingici, éd. cit., p. 173).*
Variante : « *eladori* ».

¹⁴ *Chronicarum quae dicuntur Fredegarii scholastici libri IV, éd. Br. KRUSCH, dans MGH, SS. rer. merov., t. II, Hanovre, 1888, pp. 142-143.*

¹⁵ *Concilia aevi merovingici, éd. cit., pp. 191-192.* La présence à un concile de ces deux évêques pour un même diocèse a excité autrefois l'ingéniosité des historiens locaux : Wilhelm GISI (« *Zu den Bischofskatalogen von Sitten und Genf* », dans *Indicateur d'histoire suisse*, t. IV, année 1883, pp. 137-143) supposait que Leudemundus, tombé dans la disgrâce de Clotaire II, avait été remplacé à la tête du diocèse de Sion par Dracoaldus, tandis que l'abbé Jean GREMAUD (*Documents relatifs à l'histoire du Vallais, dans Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande* (cités : *MDR*), t. XXXIII, 1884, p. CX) avouait son scepticisme à l'égard de cette hypothèse et se demandait avec bon sens s'il était possible que deux évêques différents parussent simultanément à un concile pour la même cité. Par la suite, les spécialistes de la liste épiscopale de Sion ont escamoté le problème. Insoluble, ce problème l'est en effet, si l'on n'envisage que le diocèse de Sion. Mais la série des souscriptions aux canons de ce concile, conservée par un seul manuscrit, présente d'autres anomalies : la souscription de l'évêque de Besançon se retrouve deux fois, à 22 lignes de distance : « *Ex civitate Bessuntione Proardus episcopus* » et « *Ex civitate Besuntione Protagius episcopus* » ; celle de l'évêque de Toulouse également, à 31 lignes de distance : « *Ex civitate Tholosa Hiltigisilus episcopus* » et « *Ex civitate Tolosa Vuigillisilus episcopus* » ; enfin celle de l'évêque de Lisieux apparaît aussi deux fois, à 14 lignes d'intervalle : « *Ex civitate Loxovia Chamnegisilus episcopus* » et « *Ex civitate Loxovias Launomundus episcopus* ». Tout se passe donc comme si la liste des signatures avait été combinée ou complétée avec une autre liste, probablement postérieure. Il ne s'agit donc pas d'un problème d'histoire locale que l'on puisse résoudre par un récit sécurisant par sa vraisemblance, mais plutôt d'un problème de critique textuelle.

¹⁶ *Concilia aevi merovingici, éd. cit., p. 213.*

de cette manière de voir, garantie par l'autorité de l'abbé Jean Gremaud, de Mgr Besson et par la sagacité de l'éditeur des conciles mérovingiens.

Mais cette idée du transfert de l'église épiscopale d'Octodurus à Sion est une construction érudite amenée à l'époque de l'humanisme par des historiens de l'extérieur. Lorsque le géographe bâlois Sébastien Münster, peu avant 1544, s'informa du Valais auprès de l'évêque Adrien de Riedmatten et du grand-bailli Johann Kalbermatter, il dut constater que les Valaisans instruits faisaient remonter l'histoire de leur évêché à l'époque de Charlemagne, et ne connaissaient pas d'évêque antérieur au mythique saint Théodule, évêque de Sion vers 805¹⁷.

Traversant le Valais en août 1544 pour recueillir des informations, l'historien zuricois Johann Stumpf n'apprit rien de plus que Münster sur les origines de l'évêché du Valais¹⁸. Le catalogue des évêques de Sion qui lui fut envoyé au début de 1546 par Jean Miles, vicaire général du diocèse, commençait avec saint Théodule, situé en 810, et saint Amé, que l'on plaçait à l'époque mérovingienne ; il ne comportait nulle mention d'un siège épiscopal à Octodure¹⁹, pas plus que la liste des églises et des paroisses du diocèse composée dans le premier tiers du XVI^e siècle, qui fut communiquée à Stumpf en vue de la rédaction de sa chronique²⁰. C'est Stumpf lui-même qui a introduit dans l'historiographie l'idée que le siège épiscopal ne s'était pas toujours trouvé à Sion : dans sa chronique de la Confédération, parue en 1547, il combine les données de la tradition locale avec les souscriptions aux actes des anciens conciles, qu'il avait trouvées dans le recueil de Petrus Crabbe (*Concilia omnia tam generalia quam particularia*), paru à Cologne en 1538, et avec d'autres textes du Moyen Âge. Ses recherches peuvent se résumer dans le tableau suivant :

Florentin, évêque de Sion, martyrisé en 411
Transfert du siège épiscopal à Octodurus
Constantius, évêque d'Octodurus vers 497
Rufus, évêque d'Octodurus, vers 540
Transfert du siège épiscopal à Sion
Theodorus, premier évêque de Sion, « à la même époque » (donc première moitié du VI^e siècle)
Eliodorus, évêque de Sion vers 584
Leudemundus, évêque de Sion vers 620²¹.

La chronique de Stumpf contient du reste des raisonnements analogues au sujet des sièges épiscopaux d'Avenches et de Lausanne, de Vindonissa et

¹⁷ Anton GATTLEN, « Die Beschreibung des Landes Wallis in der Kosmographie Sebastian Münsters. Deutsche Ausgaben von 1544-1550 » dans *Vallesia*, t. X, 1955, p. 121.

¹⁸ « Ein Reisebericht des Chronisten Johannes Stumpf aus dem Jahr 1544 », hrsg. v. Dr. Hermann ESCHER, dans *Quellen zur Schweizer Geschichte*, t. VI, Bâle, 1884, pp. 233-310, particulièrement pp. 242-274.

¹⁹ Catherine SANTSCHI, « Stumpf et l'historiographie valaisanne. Quelques documents », dans *Vallesia*, t. XXIV, 1969, pp. 196-200.

²⁰ *Ibid.*, pp. 189-191, 193.

²¹ Johannes STUMPF, *Gemeiner loblicher Eydggnoschafft Stetten, Landen und Völckeren chronickwürdiger thaaten beschreybung*, Zurich, 1548, II^e partie, f. 352 r.-v., 363 r.

de Constance, ainsi que d'Augst et de Bâle, où les données des conciles lui permettaient de supposer que les évêques avaient changé de résidence²².

Dans sa *Vallesiae descriptio* parue à Zurich en 1574, l'historien zuricois Josias Simler a reproduit dans ses grandes lignes le schéma de Stumpf, avec toutefois une addition importante : les souscriptions de l'évêque Théodore d'Octodure — le seul véritable — aux conciles d'Aquilée et de Milan, en 381 et 390, souscriptions qu'il a trouvées dans l'édition des actes des conciles par Laurent Surius, qui venait de paraître à Cologne en 1567²³.

Ces constructions d'humanistes, bâties entièrement sur des textes, sans aucun lien avec la tradition du diocèse²⁴ et sans témoin archéologique, se sont peu à peu perfectionnées et imposées à l'historiographie des évêques de Sion. Toutefois, si l'on s'interroge sur la valeur des mots, sur la portée des textes, et sur la concordance des témoignages livresques avec les données de l'archéologie, on se heurte à de nombreuses difficultés.

Problématique générale

Qu'est-ce qu'un siège épiscopal ? C'est d'abord le siège le plus élevé qu'occupe l'évêque au milieu des autres chrétiens de la communauté et, de là, le lieu de sa résidence, où se trouve l'église cathédrale et le palais épiscopal. Mais le mot *sedes* se rencontre très rarement dans ce sens dans les actes des anciens conciles. Dans les souscriptions, les évêques se donnent comme représentants d'une communauté de chrétiens, désignée par le mot *ecclesia* ou par le mot *civitas*. Ces deux termes ne supposent donc pas, *a priori*, qu'il y ait une obligation canonique pour l'évêque à résider dans un certain lieu plutôt qu'un autre à l'intérieur de sa cité. Les conciles des VI^e et VII^e siècles, époque où plusieurs évêques passent pour avoir changé de siège, n'ont jamais légiféré sur ce point. On sait que les églises épiscopales se sont d'abord établies dans les villes et que tout naturellement l'autorité spirituelle de l'évêque s'est exercée sur le territoire dépendant de la ville épiscopale. Mais lorsque les conciles (notamment le concile de Chalcédoine de 451, canon 17) ou lorsque les papes se sont exprimés à ce sujet, c'était très généralement pour interdire

²² *Ibid.*, f. 263 v., 269 r.-271 v., ; f. 62 et 205 v. ; 390 v. Voir sur ces passages Catherine SANTSCHI, *Les évêques de Lausanne et leurs historiens des origines au XVIII^e siècle. Erudition et société*, Lausanne, 1975, pp. 198-201 (MDR, 3^e série, tome XI).

²³ Josias SIMLER, *Vallesiae descriptio, libri duo. De Alpibus commentarius*, Zurich, 1574, f. 42 v.-46 v^o.

²⁴ M. le chanoine Léon DUPONT LACHENAL (« L'évêché d'Octodure », dans *Helvetica archaeologica*, 10, 1979, p. 189) signale un acte de 1037 dans lequel « l'évêque de Sion Aymon de Savoie-Maurienne porte (...) le titre d'évêque de Sion et Octodure ». Vérification faite dans Barthélemy HAURÉAU, *Gallia christiana*, t. XVI, instr. 21, il s'agit d'une charte rédigée le 2 octobre 1037 à la chancellerie de Léger, archevêque de Vienne, donc dans un centre ecclésiastique très important, où il existait une tradition savante. Il est donc probable que la titulature utilisée a subi l'influence des collections canoniques et peut-être de la *Notitia Galliarum* (ci-dessous, pp. 8 et 11, note 44, et J. DUBOIS, « La composition des anciennes listes épiscopales », dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1967, p. 93). On ne saurait donc conclure de cet exemple, d'ailleurs unique, que le souvenir de l'évêché d'Octodure ait été encore vivant dans le diocèse de Sion.

les empiétements des évêques sur la juridiction d'autres évêques²⁵. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici, mais de situer une ville épiscopale dans un diocèse de caractère rural, d'une vaste étendue, et décentralisé.

Cette ville épiscopale, comment faut-il se la représenter ? Sans doute les fouilles archéologiques, l'étude de l'urbanisme médiéval, les recherches sur les vocables d'églises permettent-elles de se faire une image assez précise d'un groupe cathédral, avec une église pour les clercs dédiée aux apôtres, une église pour les catéchumènes, consacrée à Notre-Dame, et un baptistère, au vocable de Saint-Jean — comme les aménagements liturgiques découverts à Genève permettent de le supposer — plus tard une église épiscopale pour l'évêque et le chapitre, un baptistère, une église paroissiale et diverses églises funéraires²⁶. Mais ces travaux s'attachent généralement à des évêchés dont la vocation urbaine et la stabilité sont bien affirmées. Si l'on entreprend des fouilles paléochrétiennes à Martigny, découvrira-t-on des installations aussi importantes ?

Et même à supposer qu'on les trouve, comment imaginer qu'un centre d'administration religieuse aussi développé ait pu se transférer ailleurs ? Et comment faut-il se représenter ce transfert ? Ici, le raisonnement analogique n'est guère utile, et les matériaux manquent.

²⁵ Hans ERICH FEINE, *Kirchliche Rechtsgeschichte. Die Katholische Kirche*, 5^e éd., Cologne/Vienne, 1972, pp. 97-98 ; voir aussi *Handbuch der Kirchengeschichte*, éd. Hubert JEDIN, t. II/1 : *Die Kirche von Nikaia bis Chalkedon*, par Karl BAUS et Eugen EWIG, Fribourg/Bâle/Vienne, 1973, pp. 239 et suiv.

²⁶ Sur les églises cathédrales, voir Hans-ERICH FEINE, *op. cit.*, p. 98 ; T. K. KEMPF, « Ecclesia cathedralis eo quod ex duabus ecclesiis perficitur », dans *Arte del primo Millenio. Atti del II^{do} convegno per lo studio dell'alto medioevo*, Pavie, 1950, pp. 3-10 ; Eugen EWIG, « Die Kathedralpatrozinien im römischen und im fränkischen Gallien », dans *Historisches Jahrbuch*. Im Auftrag der Görresgesellschaft hrsg. v. Johannes SPÖRL, 79. Jg., 1960, pp. 1-61 ; Fr. MERZBACHER, *Die Bischofsstadt*, Köln, 1961 (Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen, Geisteswissenschaften, Heft 93) ; Jean HUBERT, « Les cathédrales doubles de la Gaule », dans *Genava*, n. s., t. XI, 1963, pp. 105-125 (*Mélanges d'histoire et d'archéologie offerts en hommage à M. Louis Blondel*), et dans ses *Arts et vie sociale de la fin du monde antique au Moyen Age*, Genève, 1977, pp. 97-117 ; sur la topographie urbaine de la fin de l'Antiquité au début du Moyen Age, voir Jean HUBERT, « Evolution de la topographie et de l'aspect des villes de Gaule du V^e au X^e siècle », dans *Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, VI. *La Città nell'alto Medioevo, 10-16 aprile 1958*, Spoleto, 1959, pp. 529-558, 591-602, et dans ses *Arts et vie sociale...* (recueil cité), pp. 3-32 ; remarques de méthode utiles, bien qu'un peu découragées, par Paul-Albert FÉVRIER, « Permanences et héritages de l'Antiquité dans la topographie des villes de l'Occident durant le Haut Moyen Age », dans *Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, XXI. *Topografia urbana e vita cittadina nell'alto Medioevo in Occidente, 26 aprile - 1 maggio 1973*, t. I, Spoleto, 1974, pp. 41-138 ; ID., « Vetera et nova : le poids du passé, les germes de l'avenir, III^e-VI^e siècle », dans *Histoire de la France urbaine*, sous la dir. de Georges DUBY, t. I : *La ville antique des origines au IX^e siècle*, Paris, 1980, pp. 398-493, particulièrement pp. 422-449, avec de nombreux plans de villes paléochrétiennes ; plans des grandes villes paléochrétiennes (Rome, Ravenne, Milan, etc.), dans *Atlas zur Kirchengeschichte*, hrsg. v. Hubert JEDIN, Kenneth Scott LATOURETTE, Jochen MARTIN, Fribourg/Bâle/Vienne, 1970, pl. 17. Pour la Suisse, intéressant matériel de comparaison par Hans Rudolf SENNHAUSER, « L'église primitive et le haut moyen-âge en Suisse », dans *Archeologia*, n^o 66, janvier 1974, pp. 18-33, auquel il faut désormais apporter les correctifs des fouilles magistrales de Charles BONNET, « Saint-Pierre de Genève. Récentes découvertes archéologiques », dans *Archäologie der Schweiz*, t. 4, 1980, pp. 174-191, qui modifient profondément l'image que l'on se faisait de l'ancien groupe épiscopal de Genève.

Je ne connais au VI^e siècle qu'un exemple bien net de transfert du siège d'un évêché : en 592, le pape Grégoire I^{er}, considérant la malice du temps qui impose de transférer le siège des évêques établis dans certaines cités dans d'autres lieux du même diocèse, où l'on puisse régir les habitants et éviter plus facilement les dangers des barbares, ordonne à Jean, évêque de Velletri, de transférer son siège à « Arenata » (probablement Rocca Massima) et d'y organiser le culte selon la coutume²⁷. Commentant ce passage, P.-A. Février observe qu'il s'agit uniquement du transfert d'un évêché et non d'un déplacement de l'habitat, et suppose que ce fait est peut-être un accident sans lendemain important²⁸.

On cite, bien sûr, plusieurs autres cas de « transfert » : ainsi Aventicum - Vindonissa - Lausanne ; Aps - Viviers ; Augst - Bâle ; Tongres - Maastricht ; Arras - Cambrai ; Saint-Paulien - Le Puy ; Javols - Mende ; Langres - Dijon ; Briovère (Saint-Lô) - Coutances ; Ratiaste (Rézé) - Poitiers ; Exmes - Sées²⁹. Mais lorsqu'on les examine de près³⁰, on constate 1^o que les conditions historiques et géographiques sont très différentes et que les cas ne sont guère comparables ; 2^o que plusieurs sont plutôt des créations ou des créations d'évêchés ; 3^o que d'autres sont des résidences secondaires d'évêques dans une abbaye et non des transferts ; 4^o que dans la plupart des cas l'idée même du transfert repose sur un très petit nombre de sources insuffisamment critiquées ; et finalement que toutes les allusions explicites des textes à un transfert du siège épiscopal sont tardives et de caractère savant.

Du reste, l'étude du réseau urbain dans son ensemble et de son évolution entre le Bas Empire et le Haut Moyen Âge, faisant intervenir aussi les éléments démographiques, économiques, politiques et sociaux, conduit à remettre en question cette notion même du transfert. On quitte ainsi l'histoire locale, ou plutôt les histoires locales, où règne en maître le catastrophisme, ou ce que Paul-A. Février appelle « une approche mythique et paralogique du donné », « ce vieil héritage des historiens anciens ou modernes qui attribuent tout abandon aux invasions ou à quelque trouble politique »³¹, pour reconstruire un autre système.

Sans vouloir aborder ici l'ensemble du réseau urbain dans l'arc alpin, et avant d'examiner les conditions politiques ou autres qui ont pu conduire à l'établissement de l'évêché du Valais dans une autre capitale que la création romaine de *Forum Claudii Vallensium*, il faut d'abord passer en revue pour les critiquer tous les éléments d'information disponibles, textes conciliaires,

²⁷ GREGORII I. Papae *Registrum epistolarum*, t. I, Pars I, Lib. I-IV, ed. Paulus EWALD, Berlin, 1887, p. 114 (*MGH, Epistolarum*, t. I).

²⁸ P.-A. FÉVRIER, « Permanence et héritages de l'Antiquité... », art. cit., pp. 67-68.

²⁹ Cette liste est empruntée à un exposé de M. Hans LIEB présenté à Constance le 6 novembre 1971, intitulé : « Das Bistum Windisch und die Entstehung der Bistümer Lausanne und Konstanz » (*Protokoll des Konstanzer Arbeitskreises für mittelalterliche Geschichte*, 170, 1971, pp. 2-11).

³⁰ J'ai tenté d'amorcer cet examen en me fondant sur les abondants matériaux fournis par Louis DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I-III, 2^e éd., Paris, 1907-1915.

³¹ Paul-A. FÉVRIER, « Permanence et héritages de l'Antiquité... », art. cit., p. 54 ; plus positive, son étude du réseau urbain de la Gaule « d'Auguste au XI^e siècle », dans *Histoire de la France urbaine*, I, c., pp. 101-123.

inscriptions et chroniques, puis la topographie des centres religieux du Valais et les maigres données archéologiques, pour déterminer les réponses ou les éléments de réponses qu'ils peuvent apporter à nos questions.

Les textes

Mentionnons tout d'abord, pour l'écartier aussitôt, un texte auquel on s'est souvent référé autrefois pour décrire la première organisation ecclésiastique des Gaules, la *Notitia Galliarum*, une liste des cités de la Gaule rangées par provinces, rédigée aux alentours de l'an 400³². Il en existe et il en a existé au Moyen Âge de très nombreux manuscrits, remplis de toute sorte d'interpolations. Très tôt, on fut attentif à la concordance entre la structure administrative du monde romain et la répartition des évêques dans les cités romaines. C'est ce qui a incité les historiens à voir dans ce document une description de la structure ecclésiastique de la Gaule au Bas Empire et à l'époque des invasions. On avait ainsi mis sur pied un beau système, où les chefs-lieux de provinces étaient dirigés par des archevêques, les *civitates* par des évêques et les *castra* par des chorévêques. Mais il n'en est rien : la *Notitia Galliarum* est une liste de cités et non d'évêchés, la structure ecclésiastique ne s'est pas partout superposée à la structure administrative de l'Empire, et dans les Alpes encore moins qu'ailleurs³³ ; enfin les chorévêques, création de l'Eglise d'Orient, ne sont attestés en Occident que de manière exceptionnelle ou tardivement³⁴.

Que dire des souscriptions des évêques aux actes des anciens conciles ? En dépit des bonnes éditions dont on dispose maintenant³⁵, l'historiographie

³² *Notitia Galliarum*, éd. Th. MOMMSEN, dans *MGH, Auctorum antiquissimorum*, t. IX (*Chronica minora saec. IV. V. VI. VII.*, vol. I), Berlin, 1892, pp. 552-612.

³³ Denis VAN BERCHEM, « Les Alpes sous la domination romaine », dans *Histoire et Civilisation des Alpes*, publ. sous la direction de Paul GUICHONNET, Toulouse/Lausanne, 1980, t. I, p. 128.

³⁴ En dernier lieu, outre la conférence de M. Hans Lieb citée ci-dessus, p. 7, note 29, voir Denis VAN BERCHEM, « Aspects de la domination romaine en Suisse », dans *Revue suisse d'histoire*, t. V, 1955, pp. 173-175, qui croit pouvoir reléguer les chorévêques « au magasin des accessoires superflus ». Toutefois, Jean GAUDEMET (*L'Eglise dans l'Empire romain (IV^e-V^e siècles)*), t. III de l'*Histoire du Droit et des Institutions de l'Eglise en Occident*, Paris, (1958), pp. 374-375) signale seulement le cas d'Armentarius qui, ordonné irrégulièrement évêque d'Embrun, fut déposé et ramené par le concile de Riez de 439 au rang de chorévêque (cf. *Concilia Galliae A. 314 - A. 506*, éd. C. MUNIER, Turnholt, 1963 (*Corpus christianorum, Series Latina*, CXLVIII), pp. 64-68), mais selon lui, seul le mot de « chorévêque » a été adopté pour qualifier une situation exceptionnelle, et il n'y a pas eu véritablement emprunt de l'institution orientale du chorévêque.

³⁵ L'édition procurée en 1893 par l'érudite autrichien Friedrich Maassen dans les *Monumenta Germaniae historica* (citée ci-dessus, p. 2, note 8) a permis de débarrasser l'histoire des évêques des époques burgonde et mérovingienne d'innombrables fautes qui y traînaient, et qui sont à leur tour à l'origine d'autres erreurs dans les catalogues épiscopaux. Par exemple, l'abbé Jean GREMAUD (*Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. I, dans *MDR*, t. XXIX, 1875, pp. 5-6) croyait, sur la base des éditions anciennes de Sirmond et de Hardouin, qu'il y avait eu en 549 un second concile de Clermont auquel l'évêque Rufus avait participé.

récente des évêques du Valais n'a pas fait de ces collections canoniques un usage très remarquable. On en a tiré des noms et des dates, mais cela ne fait pas encore une substance historique. Et pourtant ces évêques, de bon ou de mauvais gré, ont souscrit à des dispositions, à des lois sur l'organisation et la discipline ecclésiastiques. On ne s'est jamais demandé s'ils avaient cherché à les appliquer dans leur diocèse. On n'a jamais prêté attention au silence des textes : pourquoi les évêques d'Octodurus ou de Sion assistent-ils à certains synodes et pas à d'autres ? Surtout, on n'a peut-être pas appliqué aux dénominations des évêques et à leur provenance tout le sens critique désirable. L'attention a été attirée sur ce problème en général par M. Hans Lieb, un des meilleurs spécialistes de la topographie antique et médiévale de nos régions, à propos de l'évêque de la *civitas Helvetiorum* qui signe tantôt *episcopus Vindonensis* (de Vindonissa ou Windisch), tantôt *episcopus Aventicensis*, et s'établit finalement à Lausanne au cours de la seconde moitié du VI^e siècle ³⁶. Dans une conférence donnée en 1971 et dans les années suivantes à Constance, puis à Lausanne, à Windisch et à Arbon ³⁷, M. Lieb a fait quelques remarques de méthode très intéressantes sur ces souscriptions. Il a observé par exemple que la référence à un nom de lieu ne signifie pas forcément que l'évêque y réside réellement. Ainsi, lorsque l'évêque Arricus souscrit aux canons du Concile de Chalon « *episcopus ecclesie Lausonicensis* » ³⁸, il est probablement établi à Lausanne, puisque son prédécesseur Marius y a été enseveli à l'extrême fin du VI^e siècle. En revanche, si Marius, qui passe pour avoir opéré le transfert de Windisch ou d'Avenches à Lausanne, signe, au concile de Mâcon de 585, « *episcopus ecclesiae Aventice* » ³⁹, il n'est pas du tout sûr qu'il réside à Avenches. Ainsi, conclut M. Lieb, si un évêque se désigne d'après son nouveau siège épiscopal, cela signifie qu'il y est réellement installé ; s'il se désigne d'après l'ancien siège épiscopal, sa souscription est moins significative pour nous, car elle peut n'être qu'une prétention ou une ancienne habitude.

Ce raisonnement est peut-être influencé par des exemples plus récents, tel celui de l'évêque de Genève, installé à Annecy depuis le milieu du XVI^e siècle, mais qui n'obtint officiellement la cathédrale d'Annecy qu'en 1772 ⁴⁰ ou celui de l'évêché de Lausanne, établi à Fribourg depuis le premier quart du XVII^e siècle, qui s'appelle encore aujourd'hui évêché de Lausanne, Genève et Fribourg, le nom de la résidence effective n'ayant été ajouté que par une bulle pontificale du 17 octobre 1924. L'Eglise du VI^e siècle s'adaptait-elle plus rapidement aux situations nouvelles que celle de la Contre-Réforme ? Elle avait déjà le conservatisme de l'ancienne Rome, et il faut tenir compte de ces réserves formulées par M. Lieb. Elles mettent en question l'existence même du siège épiscopal d'Aventicum, sur laquelle un article de M. Denis

³⁶ M. BESSON, Recherches sur les origines..., p. 140 et suiv. ; *Concilia aevi merovingici*, éd. F. MAASSEN, pp. 30, 70, 71, 97, 109, 172.

³⁷ Citée ci-dessus, p. 7, note 29.

³⁸ *Concilia aevi merovingici*, éd. F. MAASSEN, p. 213.

³⁹ *Ibid.*, p. 172.

⁴⁰ Charles-Marie REBORD, *Cathédrale de saint François de Sales, de ses prédécesseurs immédiats et de ses successeurs, 1535-1923*, Annecy, 1923, p. 62.

van Berchem paru en 1955 doit avoir déjà ébranlé bien des convictions⁴¹ : constatant qu'elle avait été gravement détruite en 260 par les Alamans, M. van Berchem estimait alors impossible qu'un évêque soit allé s'installer dans ces ruines qui n'étaient plus qu'un souvenir.

En Valais, les choses se présentent de manière un peu différente. Outre les difficultés soulevées par M. Lieb, qui touchent essentiellement au problème du transfert, il faut observer que pour certains conciles, les souscriptions du même évêque diffèrent suivant les groupes de manuscrits. Ces divergences supposent une intervention active des scribes chargés de recopier les actes, et nous ne pouvons savoir comment l'évêque lui-même avait signé, lui qui était évidemment le mieux informé sur sa provenance exacte.

Le sens même de ces souscriptions offre des difficultés. Lorsque Constantius, en 517, signe « *episcopus civitatis Octodorensis* », qu'entend-il par *civitas* ? Une ville, ou une communauté politique désignant l'ensemble du Valais, c'est-à-dire, en somme, un territoire peu urbanisé ? Et lorsque l'évêque Rufus, en 541 et 549, se fait appeler « *episcopus civitatis Octodorinsium* » et « *episcopus ecclesiae Octorinsium* », ne fait-il pas allusion à la communauté, au peuple dont il est le guide spirituel, plutôt qu'à la ville d'Octodurus ? En outre les leçons « *episcopus ecclesiae de Vale* » et « *ecclesiae Valensium* » sont bien évidemment une allusion au territoire et au peuple du Valais, et non à un siège épiscopal bien localisé.

Quelles sont donc la portée et la valeur du mot *Octodurensis* ? Le matériel est malheureusement très mince⁴². Dans le *De bello gallico*, le toponyme Octodurus désigne le bourg celtique des Véragres, dont l'emplacement n'a pu être déterminé sûrement. Dans les textes officiels, sur les pierres milliaires, entre 47 après J.-C. et l'époque de l'empereur Licinius (307-323), le nom de *Forum Augusti*, puis *Forum Claudii Vallensium* désigne la ville d'étape et de marché créée par l'empereur Claude dans la basse vallée de la Dranse. Mais *Octodurum* ou *Octodurus* n'a pas disparu pour autant de l'usage, puisqu'il figure en particulier dans la *Géographie* de Ptolémée, rédigée au milieu du II^e siècle de notre ère, dans l'Itinéraire Antonin vers 280, et même concurremment avec *Forum Claudii Vallensium* sur la pierre milliaire de Saint-Triphon, qui remonte à l'empereur Licinius. *Octodurus* qui est attesté jusqu'en 1177 est donc une ville et non un pays. Le pays du Valais est appelé *Vallis Pennina*, ou *civitas Vallinsa*, *Civitas Vallensis*, *territorium Vallensis*, et le peuple du Valais *Nantuates*, *Vallenses* (qui en est la traduction latine), *civitates IIII vallis Poeninae*.

Il existe cependant une attestation de l'adjectif substantivé *Octodurensis* pour désigner le peuple du Valais ; elle figure dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (III, 135) : « *Sunt praeterea Latio donati incolae, ut Octodurenses et finitimi Ceutrones, Cottianae civitates.* » Mais cet exemple est si

⁴¹ Denis VAN BERCHEM, art. cit., dans *Revue suisse d'histoire*, t. V, 1955, pp. 166-168.

⁴² Il est presque entièrement tiré du manuel d'Ernst HOWALD et Ernst MEYER, *Die römische Schweiz. Texte und Inschriften mit Übersetzung*, Zurich, (préf. nov. 1940) pour l'Antiquité ; des actes des conciles, et pour le Moyen Age des deux recueils de l'abbé Jean GREMAUD, « Chartes sédunoises », dans *MDR*, t. XVIII, 1^{re} livraison, 1863 ; et *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, t. I, *ibid.*, t. XXIX, 1875.

isolé⁴³ qu'il ne paraît pas possible d'étendre cette interprétation aux souscriptions aux actes des conciles, qui sont plus récents de trois siècles et davantage. Au reste, pour obtenir un résultat certain, il faudrait faire la même enquête au sujet des cités des autres évêques qui ont souscrit aux mêmes canons, particulièrement à propos des sièges épiscopaux qui passent pour avoir été transférés⁴⁴ au cours de ces périodes troublées et surtout troublantes pour les historiens. Il faudrait aussi en comparer les résultats aux données de l'archéologie et de la topographie. Cela ne manquerait pas de remettre en question beaucoup d'idées reçues. Mais dans l'état actuel des recherches, les souscriptions aux actes des conciles ne permettent à elles seules aucune conclusion quant aux sièges épiscopaux : ce sont des attestations de domicile légal, et non des certificats de résidence.

Parmi les textes contemporains des premiers évêques du Valais, il faut mentionner la très controversée *Passio acaunensium martyrum*, rédigée dans la première moitié du V^e siècle par Eucher, évêque de Lyon, d'après des renseignements reçus de Genève, où Salonius, le propre fils d'Eucher, était évêque au milieu du V^e siècle. Ces informations, le clergé genevois les tenait d'un prédécesseur de Salonius, l'évêque Isaac, contemporain de saint Théodore⁴⁵. Je ne vais pas entrer ici dans le débat séculaire autour de ce texte⁴⁶, car il

⁴³ Il l'est même tellement qu'E. MEYER a cru devoir l'interpréter au sens le plus restreint, quitte à admettre ensuite, mais uniquement à titre d'hypothèse, que le droit latin avait été étendu à l'ensemble du Valais (E. HOWALD/E. MEYER, *op. cit.*, pp. 196-197).

⁴⁴ Cette enquête, j'ai tenté de l'amorcer pour les « transferts » de sièges épiscopaux énumérés ci-dessus p. 7, en examinant la forme prise par les souscriptions aux actes des conciles mérovingiens (d'après l'éd. Maassen). On y observe la même instabilité qui a éveillé notre méfiance à propos des souscriptions des évêques du Valais : des différences entre les manuscrits ou groupes de manuscrits du même concile ; des références à des cités abandonnées depuis longtemps, et même une signature double : au Concile d'Orléans de 549 : « *Lauto (saint Lô) episcopus ecclesiae Constantine vel Brioverensis* », qui fait penser — mais je suis peut-être en train d'enfoncer une porte ouverte — que certaines listes de signatures ont été corrigées à l'aide d'un manuscrit de la *Notitia Galliarum*. Quant à l'étude de Michel ROUCHE, « Le changement de nom des chefs-lieux de cités en Gaule au Bas-Empire », dans *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 9^e série, t. IV, pp. 47-64, elle apporte un matériel de comparaison intéressant, mais son orientation est trop différente de celle du présent article pour pouvoir être utile.

⁴⁵ Edition de la *Passio acaunensium martyrum*, citée ci-dessus, p. 1, note 4.

⁴⁶ Voir états successifs de la question dans Gottlieb Emanuel von HALLER, *Bibliothek der Schweizer Geschichte...*, t. III, Bern, 1786, pp. 511-533, nos 1543-1581 ; Marius BESSON, *Recherches sur les origines...*, pp. 14-30, 31-32, 34-37 ; ID., *Monasterium Acaunense*, pp. 1-61 ; Denis VAN BERCHEM, *Le martyre de la légion thébaine. Essai sur la formation d'une légende*, Basel, 1956, 64 p. (*Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft*, Heft 8) ; et la réponse : Louis DUPRAZ, *Les passions de S. Maurice d'Againe. Essai sur l'historicité de la tradition et contribution à l'étude de l'armée pré-diooclétienne (260-286) et des canonisations tardives de la fin du IV^e siècle*, Fribourg, 1961 (*Studia Friburgensia*, n. s., 27).

Parmi les comptes rendus critiques, seuls apportent du nouveau ceux du travail de M. VAN BERCHEM par Baudouin de GAIFFIER, dans *Analecta bollandiana*, t. LXXIV, 1956, pp. 260-263 ; et dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 68, 4^{te} Folge, 1957, pp. 172-175 ; par Pierre COURCELLE, dans *Revue des Etudes anciennes*, t. LIX, 1957, pp. 215-216 ; d'Henri-Irénée MARROU, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. CLII, 1957, pp. 238-240 ; de Pierre DUPARC, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. CXIV, 1956, pp. 217-218 ; et les comptes rendus du gros livre de M. Dupraz par Pierre COURCELLE, dans *Revue des Etudes anciennes*, t. LXIII, 1961, pp. 532-535 (avec cette remarque très révélatrice d'un état d'esprit obsidional : « Gardons-nous de prêter le flanc, par excès de conservatisme, aux railleries de Calvin... ») ;

me paraît assez stérile, et repose sur un long malentendu sur le sens même de la vérité historique : ce malentendu existe sans doute depuis les débuts de la controverse religieuse entre catholiques et protestants, et n'a pas été dissipé, mais seulement masqué par l'intrusion du positivisme dans les études d'histoire ecclésiastique. Pour moi, l'histoire des martyrs d'Agaune est évidemment vraie quant à son contenu symbolique, qui a été révélé et prêché avec tant de succès par l'évêque Théodore : à savoir que la foi en Jésus-Christ avait un pouvoir libérateur tel qu'une légion entière avait pu donner sa vie, cela dans les paysages mêmes que les Valaisans avaient sous les yeux. Mais ce n'est pas ici le martyr de la légion thébaine qui nous occupe, c'est le rôle joué dans la diffusion de son culte par l'évêque Théodore : en effet, la révélation des reliques, ces deux mots *revelata traduntur* sur lesquels on a tant glosé, est la seule information presque contemporaine que nous ayons sur l'action en Valais de ce premier évêque. Il en va de même pour l'interpolation concernant la révélation du corps de saint Innocent, qui atteste que l'évêque « du lieu » Protasius continuait à s'occuper activement du culte de saint Maurice et de ses compagnons.

La revue des sources écrites disponibles se poursuit avec quelques annales concernant le Valais au cours du VI^e siècle, contenues dans la chronique de l'évêque Marius d'Avenches : l'énorme éboulement du Tauredunum en 563 ; la révolte, accompagnée de violences nocturnes, des moines d'Agaune contre leur évêque, Agricola, en 565 ; l'invasion du Valais par les Lombards, la conquête des cluses, l'occupation du monastère d'Agaune et leur déroute à Bex en 574 ; enfin une inondation de la vallée du Rhône en 580⁴⁷. Dans le petit état de la question que j'ai donné naguère sur cette chronique⁴⁸, j'étais restée assez hésitante, voire évasive, sur la portée qu'il fallait attribuer aux annales de Marius et surtout sur les critères ayant présidé au choix des événements. Mais un commerce de plusieurs années avec les chroniques médiévales me permet aujourd'hui d'être plus incisive : Marius n'aurait certainement pas parlé de détails administratifs comme du transfert d'un évêché. Ce qui l'intéresse, lui et tous les chroniqueurs du Haut Moyen Age, ce sont les interventions de Dieu dans les affaires humaines. Les catastrophes naturelles telles que la chute du mont Tauredunum, sont en général des signes annonciateurs d'autres événements ; la chronologie, science sacrée, les met en relation les uns avec les autres. Dans la révolte des moines d'Agaune contre leur évêque, ce n'est pas le fait de politique ecclésiastique avec les conséquences qu'il a peut-être entraînées, qui détermine le propos de Marius, mais le côté scandaleux de l'affaire pour un membre de l'Église chrétienne : ces hommes de Dieu sont animés d'un esprit de colère « *spiritu iracundiae incitati* » ; c'est sur ces trois mots qu'il faut mettre l'accent... Cela diminue singulièrement

de nouveau par Baudouin de GAIFFIER, dans *Analecta Bollandiana*, t. LXXX, 1962, pp. 205-209 ; par Pierre LANGLOIS, dans *Latomus*, t. XXI, 1962, pp. 881-883 ; et le point de vue très original et très stimulant du R. P. Henri de RIEDMATTEN, O. P., « L'historicité du martyr de la Légion Thébaine. Simples réflexions de méthodologie », dans *Annales valaisannes*, t. XI, 1961-1962, pp. 331-348.

⁴⁷ *Marii episcopi aventicensis chronica* (éd. cit. ci-dessus, p. 2, note 12), pp. 238-239.

⁴⁸ Catherine SANTSCHI, « La chronique de l'évêque Marius », dans *Revue historique vaudoise*, t. LXXVI, 1968, pp. 17-34.

la portée de la relation pour le positiviste curieux d'organisation ecclésiastique. Du reste, cet événement, dont on tire argument pour situer le siège épiscopal du Valais au milieu du VI^e siècle, est lui-même fort mal situé. Mgr Besson conjecturait, avec une certaine vraisemblance, que l'évêque avait une « résidence secondaire » ou une « succursale » à Saint-Maurice : et il faut avouer que la promiscuité entre un évêque et une abbaye royale, munie de larges exemptions, suffirait à expliquer le conflit. Mais alors pourquoi Marius dit-il que les *cives* se sont efforcés de défendre l'évêque ? Ne pourrait-on pas en conclure que l'action se passe à Octodurus ou à Sion ? Mais alors, les moines ont-ils fait des heures de marche pour accomplir leur forfait ? La préméditation que cela suppose s'accommode mal de l'« esprit de colère » dont parle le pieux évêque d'Avenches. Décidément ces annales qui paraissent si simples à première vue, portent un message bien ambigu !

Un tour d'horizon sur les sources écrites relatives aux débuts du christianisme en Valais ne saurait être complet sans les inscriptions. Elles sont d'une utilisation délicate pour l'historien, car leur découverte étant presque toujours le fait du hasard, elles ne constituent pas de séries — comme les documents d'archives judiciaires ou administratives — dont on puisse tirer un tableau cohérent. Ou du moins, pour constituer des séries, il faut réunir un matériel beaucoup plus abondant que les seules inscriptions du Valais.

L'épigraphie médiévale et chrétienne du Valais est désormais connue et accessible grâce au recueil des inscriptions du IV^e au XIII^e siècle publié récemment par M. Christoph Jörg, après une série de travaux préparatoires qui ont renouvelé certaines données sur les évêques de Sion ⁴⁹.

Traditions locales et savantes

Ce qui frappe, lorsqu'on examine l'ensemble des sources écrites — documents contemporains et textes littéraires postérieurs — relatifs aux premiers évêques du Valais, c'est la puissance des traditions venues de l'extérieur, qui se sont imposées dans le pays jusqu'à modifier le terrain lui-même. C'est d'abord la légende des martyrs d'Agaune rédigée par Euchère de Lyon qui a été admise telle quelle, introduite dans la liturgie de saint Maurice, aux dépens de toutes les traditions autochtones, si elles existaient ⁵⁰.

Au XI^e ou au XII^e siècle, c'est un moine pèlerin étranger, peut-être alémanique, nommé Ruodpert, qui met en forme la légende d'un saint Théodule contemporain de Charlemagne, légende qui sera reprise telle quelle

⁴⁹ *Corpus inscriptionum Medii Aevi Helvetiae. Die frühchristlichen und mittelalterlichen Inschriften der Schweiz, I : Die Inschriften des Kantons Wallis bis 1300*, ges. u. bearb. v. Christoph JÖRG, Freiburg/Schw., 1977 (*Scrinium Friburgense*, Sonderband I). Parmi les travaux préparatoires qui présentent un intérêt pour l'histoire des plus anciens évêques, mentionnons : Christoph JÖRG, « Eine Ziegelinschrift aus St-Maurice mit wahrscheinlichem Bezug auf Bischof Heliodor von Sitten (um 600) », dans *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, t. 31, 1974, pp. 73-78 ; ID., « Vultcherius episcopus Sedunensis. Ein vergessener Bischof von Sitten ? », dans *Zeitschrift für Schweizerische Kirchengeschichte*, t. 71, 1977, pp. 20-29.

⁵⁰ D. VAN BERCHEM, *Le martyre de la légion thébaine*, p. 19.

dans les documents liturgiques sédunois⁵¹. On y voit le premier évêque du Valais révéler à Charlemagne, à la suite de l'apparition d'un ange, un péché secret commis par l'empereur franc, et recevoir en récompense le comté du Valais ; et surtout on le voit révéler le lieu où se trouvent les reliques des martyrs d'Agaune et leur donner une sépulture digne d'eux.

Au XVI^e siècle, ce sont de nouveau des historiens extérieurs au diocèse, Sébastien Münster, Johann Stumpf et finalement Simler, qui imposent leur vision de la destinée de l'évêché de Sion. Stumpf en particulier, en introduisant dans sa chronique les souscriptions des évêques aux actes des Conciles, modifie de manière radicale et durable la physionomie de la liste épiscopale. Il introduit, pour la première fois, l'idée que l'évêché s'est transféré d'Octodurus à Sion, cela malgré l'absence d'une tradition locale sur ce point⁵².

Pourtant les traditions locales étaient solidement ancrées et s'accordaient avec ce que l'on savait ou croyait savoir de la topographie du Valais. Elles reposaient souvent sur des toponymes ou sur des objets commémoratifs, reliques, drapeaux, tombeaux de martyrs que l'on vénérât et autour desquels se développaient des histoires qui ne manquaient pas de cohérence. On en donnera ici quelques exemples.

Sur les ruines de l'antique Tarnaiæ, détruite en 260 par les Alamans et ensevelie en 563 par la chute du Tauredunum⁵³, s'élève aujourd'hui un village du nom de Massongex, attesté comme paroisse depuis le XII^e siècle. Le professeur Paul Aebischer a montré que le nom de ce village venait du gentilice Maximius ou Maxuminius accompagné du fameux suffixe *-acum*⁵⁴. Mais les gens du XVI^e siècle le savaient déjà, et faisaient le rapprochement avec l'empereur Maximien auteur de la persécution dont la légion thébaine aurait été l'une des plus célèbres victimes. En effet, la description du Valais envoyée en 1546 à Stumpf par un haut dignitaire de l'Eglise de Sion mentionne « Masonsier, ein pfar kilch, ... hatt den namen behalten von Maximiliano der daselbs etwas zytt im velld gelegeun ist » et une correction marginale du fils de Stumpf porte « *lege non Maximiliano, sed Maximiano* »⁵⁵. Voilà qui est cohérent, au moins par un homme du XVI^e siècle. Et de fait, à moins de

⁵¹ Jean GREMAUD, « *Catalogue des évêques de Sion* », dans *MDR*, t. XVIII, 1863, 1^{re} livraison, pp. 486-491 ; Baudouin de GAIFFIER, « L'homiliaire-légendier de Valère (Sion, Suisse) », dans *Analecta Bollandiana*, t. LXXIII, 1955, pp. 119-139 ; François-Olivier DUBUIS, « Archéologie, tradition et légendes. Saint Théodore, évêque d'Octodure : son souvenir et son culte en Valais jusqu'au XVI^e siècle », dans *Helvetia antiqua, Festschrift Emil Vogt*, Zurich, 1966, pp. 321-234 ; Margrit WERDER, « Das Nachleben Karls des Grossen im Wallis », dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, t. XVI, Jg. 3/4, 1976/1977, pp. 307-476, ill. ; et surtout François-Olivier DUBUIS, « Saint Théodule, patron du diocèse de Sion et fondateur du premier sanctuaire d'Agaune. Les expressions diverses d'une indéfectible vénération », dans *Annales valaisannes*, décembre 1981, pp. 123-159.

⁵² Ci-dessus, pp. 4-5.

⁵³ Hypothèse séduisante, émise par M. Denis VAN BERCHEM (*Le martyre de la légion thébaine*, pp. 10-12). D'autres hypothèses situent le Tauredunum à Epinassey, ou encore en font un contrefort du Gramont qui se serait éboulé sur Saint-Gingolph.

⁵⁴ Paul AEBISCHER, « Les origines du nom de Massongex », dans *Vallesia*, t. X, 1955, pp. 59-64.

⁵⁵ C. SANTSCHI, art. cit., dans *Vallesia*, t. XXIV, 1969, pp. 194-195.

découvrir une inscription, comme le souhaitait P. Aebischer, on ne pourra jamais prouver que la tradition savante contenue dans la légende des martyrs d'Againe n'est pas à l'origine du nom de Massongex.

De même, la légende de saint Théodule contemporain de Charlemagne, premier bénéficiaire de la donation du comté du Valais faite à l'Église de Sion, concorde admirablement avec la présence à Sion d'un « *sepulcrum beati Theodoli* » à côté de l'actuelle cathédrale Notre-Dame du Glarier. En effet, les vestiges retrouvés sous l'église Saint-Théodule témoignent que l'on vénérât au VIII^e siècle déjà des reliques de ce saint⁵⁶. Ici de nouveau, tout semble se tenir admirablement. Vénérant à Sion les ossements de saint Théodule depuis l'époque carolingienne, n'ayant jamais entendu parler d'une translation de ses reliques, les gens du Moyen Âge pouvaient bien croire que l'évêché avait toujours eu son centre à Sion. Et comme ils avaient une notion du temps très différente de la nôtre, l'idée que saint Théodule, premier évêque de Sion, avait reçu de Charlemagne le comté du Valais se conciliait très bien avec ce qu'ils avaient sous les yeux.

Mais dès le moment où Stumpf et ses continuateurs ont introduit dans la documentation historique relative aux évêques de Sion des textes de l'extérieur, que ce soient les souscriptions aux actes des conciles ou même des renseignements provenant de l'Abbaye de Saint-Maurice, les textes écrits savants cessaient de concorder avec l'état du terrain. D'une part, les souscriptions aux actes des conciles disaient qu'il y avait eu un évêque à Octodurus, et d'autre part il n'y avait sur place ni église cathédrale, ni baptistère, ni palais épiscopal, ni tombeaux d'évêques⁵⁷. Le nom de la ville même avait changé, puisque *Octodurus* ou *Octodurum* se trouve pour la dernière fois, sous la forme *Othoderum*, dans une bulle pontificale de 1177⁵⁸. Et dès cette époque, plus exactement dès 1163, le nom de Martigny est attesté dans les documents, désignant d'abord la famille qui tenait en fief de l'évêque de Sion le vidomnat de ce lieu, puis les petits villages et bourgs situés sur les hauteurs dominant la Dranse, sur lesquels s'exerçait cette juridiction⁵⁹.

⁵⁶ François-Olivier DUBUIS, « *Sepulcrum beati Theodoli* », dans *Bulletin du Diocèse de Sion*, n° spécial pour le 10^e anniversaire de l'épiscopat de S. Exc. Mgr Nestor Adam, octobre 1962, pp. 17-52 ; ID., « Archéologie, tradition et légende. Saint Théodore, évêque d'Octodure, son souvenir et son culte en Valais jusqu'au XVI^e siècle », dans *Helvetia antiqua, Festschrift Emil Vogt...*, Zurich, 1966, pp. 317-326 ; ID. et Walter RUPPEN, *Die St. Theodulskirche. L'église Saint-Théodule*, Sion, 1981, pp. 2-14 (*Sedunum nostrum*, Bulletin n° 30). Cf. ci-dessous, pp. 22-23.

⁵⁷ On n'avait même pas, pour le remarquer en passant, des traditions vagues analogues à celles que le prévôt du chapitre de Notre-Dame de Lausanne Conon d'Estavayer rassembla en 1235 à propos de l'ancien siège épiscopal d'Avenches : à savoir que le siège épiscopal se trouvait près de l'église Saint-Symphorien d'Avenches, que vingt-deux évêques y étaient enterrés et que le Seigneur y avait opéré de nombreux miracles (*Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, éd. crit. par Charles ROTH, t. I, Lausanne, 1948, pp. 25-26, n° 16 e, MDR, 3^e série, t. III).

⁵⁸ J. GREMAUD, *Documents...*, t. I, dans MDR, t. XXIX, n° 156, p. 103.

⁵⁹ J. GREMAUD, *Chartes sédunoises*, dans MDR, t. XVIII, 1^{re} livraison, pp. 363, 365, 361, 383, 388 ; ID., *Documents...*, dans MDR, t. XXIX, pp. 110 et 137. Cf. Philippe FARQUET, *Martigny. Chroniques, Sites et Histoire*, Martigny, 1953, pp. 30-31.

Devant ces divergences entre les textes savants et les traditions locales, il est nécessaire d'examiner sérieusement le terrain, de se représenter la topographie des agglomérations dans la vallée Pennine au IV^e, au V^e et au VI^e siècle, et de déterminer quels étaient les véritables centres de gravité politiques, militaires, économiques, religieux enfin, du Valais au moment où s'y installèrent les premiers évêques.

Questions à propos du sous-sol d'Octodurus

On sait que le bourg celtique d'Octodurus, chef-lieu des Vérages, fut appelé par l'empereur Claude à de hautes destinées, puisque, sous le nom de *Forum Claudii Vallensium*, il devint la capitale de la Vallée Pennine, fut pourvu d'un marché, accéda au droit latin avec le reste du Valais et devint la principale étape commerciale et administrative sur la belle chaussée impériale conduisant d'Aventicum au Grand Saint-Bernard⁶⁰. Or, les sources écrites sont muettes sur les causes et sur l'époque exacte de la décadence et de la disparition de cette ville, qui possédait, à l'époque de sa splendeur, des thermes, un amphithéâtre, un forum et d'autres installations proprement urbaines. Les fouilles archéologiques elles-mêmes, qui ont repris il y a peu d'années, ne sont pas assez avancées pour déterminer le périmètre exact de la ville et sa situation par rapport aux six bourgs et villages qui formaient le Martigny médiéval. Ainsi, on en est réduit à des conjectures qui, pour être parfois ingénieuses ou vraisemblables, ne permettent pas d'expliquer tout ce que l'on voit sur le terrain, ni de combler les lacunes de la tradition écrite.

Parmi ces explications de la décadence et de la ruine de l'ancien Octodure, les divagations de la Dranse et les inondations dues à ses crues figurent en bonne place — on parlera beaucoup de catastrophes dans ce chapitre. Décrivant en 1921 les fouilles encore embryonnaires de Martigny Mgr Marius Besson écrit ceci : « Puis, par-dessus les ruines romaines, par-dessus les traces d'incendie, par-dessus les constructions barbares démolies à leur tour, s'étend une couche épaisse d'alluvions déposées par la Dranse lors d'une inondation terrible dont la date est inconnue »⁶¹. Très bien, mais les explorations du sous-sol ne sont que partielles. Et Philippe Farquet, grand amoureux de Martigny, après avoir observé des crues de la Dranse dans des descriptions anciennes ou plus récentes, conclut que le flot, se divisant et s'étalant dans la plaine, ne pouvait exercer des effets dévastateurs que sur les maisons situées le plus en amont, le plus près du débouché de la rivière, et

⁶⁰ Felix STAEHELIN, *Die Schweiz in römischer Zeit*, 3^e éd., Bâle, 1948, pp. 158-165 ; E. HOWALD/E. MEYER, *op. cit.*, pp. 195-199 ; Marc-R. SAUTER, « Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens », dans *Vallésia*, t. V, 1950, pp. 106-112 ; Denis VAN BERCHEM, « Du portage au péage. Le rôle des cols transalpins dans l'histoire du Valais celtique », dans *Museum Helveticum*, t. XIII, fasc. 4, 1956, pp. 199-208 ; enfin, tout récemment parue, l'excellente mise au point de M. François WIBLÉ, *Forum Claudii Vallensium. La ville romaine de Martigny*, (Martigny), Fondation Pro Octoduro et Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie, 1981 (*Guides archéologiques de la Suisse*, n° 17).

⁶¹ Marius BESSON, *Nos origines chrétiennes. Etude sur les commencements du christianisme en Suisse romande*, Fribourg, 1921, p. 49.

ajoute qu'on n'a pas trouvé partout les couches d'alluvions attendues⁶². Je ne crois pas non plus que les inondations par la Dranse aient eu une telle influence sur le destin d'Octodurus. Si cette ville avait eu encore du dynamisme au Bas-Empire, on aurait bien trouvé le moyen de la protéger.

On a aussi invoqué les invasions barbares, d'abord les Alamans en 260, qui détruisirent les villes du Plateau suisse, et surtout les Lombards, dont nous savons par Marius qu'ils occupèrent Saint-Maurice en 574, ayant vraisemblablement passé par le Grand Saint-Bernard et Octodurus. Le professeur van Berchem, dans l'article de 1955 que nous avons déjà cité, estimait que le Valais avait échappé dans une large mesure aux invasions alamanes, puisque un évêque résidait à Martigny aux IV^e, V^e et VI^e siècles⁶³. Mais le faisceau de preuves qu'il apporte à l'appui de cette opinion est défectueux, puisqu'on ne peut rien conclure des souscriptions aux actes des conciles quant à la résidence effective de l'évêque⁶⁴. Au contraire, ce qu'on a observé à divers endroits des fouilles d'Octodure, ce sont des traces de destructions et d'incendies très graves, qui se situent, d'après les trouvailles de monnaies, au milieu du III^e siècle⁶⁵. Mais ces résultats aussi ont été contestés par d'autres trouvailles et d'autres interprétations. Il n'est pas douteux que les invasions alémanes du milieu du III^e siècle, et de manière générale les troubles de l'Empire à cette époque, ont porté de rudes coups à la sécurité des communications, au fonctionnement des institutions et partant à l'entretien des routes. En particulier *Forum Claudii Vallensium* a dû pâtir fortement du mauvais entretien de la route du Grand Saint-Bernard⁶⁶ et de la diminution du commerce. Toutefois,

⁶² Philippe FARQUET, *Martigny. Chroniques. Sites et Histoire*, Martigny, 1953, pp. 26-27 ; voir aussi pp. 110-116.

⁶³ D. VAN BERCHEM, dans *Revue suisse d'histoire*, t. V, 1955, pp. 163-164, 169-170.

⁶⁴ M. VAN BERCHEM (art. cit. note précédente) attribue cette préservation quasi miraculeuse du Valais à une victoire remportée à Agaune sur les Alamans, où les Romains auraient victorieusement repoussé les Barbares, sans cependant les empêcher de détruire Tarnaiac-Massongex de fond en comble. Mais il se fonde pour cela sur une seule inscription, épitaphe conservée à Saint-Maurice d'un soldat romain mort en combattant contre l'ennemi au milieu du III^e siècle. Mais une seule inscription, ce n'est pas beaucoup, même en tenant compte de notre point de vue un peu particulier d'historien des périodes postérieures habitué à travailler sur des séries de documents plus abondantes. Et puis, tirer argument du fait que l'inscription est à Saint-Maurice, dans une agglomération pleine de pierres de remploi amenées d'Octodurus et de Tarnaiac, n'est pas de bonne méthode. Et dans cette importance attachée à une bataille à l'endroit précis de la cluse de Saint-Maurice, je ne puis m'empêcher de voir une réminiscence de la stratégie du réduit national, qui a dû occuper une grande place dans l'esprit d'un officier d'état-major de la guerre de 1939-1945.

⁶⁵ Louis BLONDEL, « Les fouilles romaines d'Octodurus », dans *Annales valaisannes*, t. XVII, n° 3, octobre 1942, pp. 458, 463-467, d'après la publication de Christoph SIMONETT, « Octodurus. Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny (Wallis) », dans *Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, t. 3, 1941, pp. 77-94 et « Nachtrag », pp. 175-176. Gerold WALSER (« Martigny als römische Strassenstation », dans *Helvetica archaeologica*, 39/40, octobre 1979, p. 153), en est resté à ce vieux schéma, et sans tenir compte des études plus récentes, incrimine les invasions alémanes du milieu du III^e siècle.

⁶⁶ Elle doit être réparée sur de larges tronçons à l'époque de Maximien et de Dioclétien, ainsi que l'atteste un milliaire existant à Monthey, dédié à ces empereurs, décrit par Paul COLLART (« Borne milliaire à Monthey et routes romaines du Bas Valais », dans *Vallésia*, t. XV, 1960, pp. 231-240).

même dévasté, même diminué, le site de *Forum Claudii Vallensium* n'a été abandonné qu'à la fin du IV^e siècle : en effet, des monnaies de la seconde moitié du IV^e siècle ont été retrouvées dans presque tous les chantiers ouverts au cours de son actuelle campagne de fouilles par M. François Wibl  , parfois en grande abondance, en particulier dans le temple r  cemment d  couvert, d  di      Mercure et    deux autres divinit  s⁶⁷ : ces 965 monnaies, qui s'  chelonnent de l'  poque gauloise    la fin du IV^e si  cle de notre   re (la derni  re est une petite pi  ce de bronze frapp  e    l'effigie de l'empereur Arcadius, 395-408), laissent supposer une occupation continue du site, et attestent jusqu'   cette   poque tardive la pratique pa  enne de jeter des monnaies dans le temple. La brusque interruption de la s  rie doit-elle   tre attribu  e    l'action de l'autorit   eccl  siastique, soit de l'  v  que du Valais⁶⁹ ?

Dans ce contexte, il n'est gu  re facile de situer les   tablissements pal  ochr  tiens, qu'il s'agisse d'un groupe cath  dral tr  s hypoth  tique, ou d'autres installations plus communes telles qu'  glises fun  raires. M. Fran  ois Wibl   a bien voulu reporter    notre intention, sur un plan g  n  ral des fouilles romaines, les s  pultures remontant aux IV^e, V^e et VI^e si  cles — dat  es presque uniquement    l'aide de leur orientation. Ces derni  res forment une s  rie de zones fun  raires s'  tendant    peu pr  s sur toute l'ancienne ville romaine. Certaines de ces s  pultures   taient m  me nich  es dans les ruines romaines, dont elles r  utilisaient les murs. Mais il faut aussi noter la d  couverte r  cente, pr  s de l'  glise paroissiale Notre-Dame-des-Champs, d'une tombe plus ancienne, datant du I^{er} si  cle ou du Haut-Empire, contenant un squelette mais aucun objet ; et,    une vingtaine de m  tres de distance, d'une st  le fun  raire de l'  poque de Claude⁷⁰.

La situation de cette   glise paroissiale, au milieu d'une zone fun  raire, et, au Moyen Age, tr  s   loign  e du bourg et des autres villages constituant la paroisse, fait penser    une   glise fun  raire hors les murs. Mais le vocable serait plut  t celui d'une   glise urbaine,    l'int  rieur des murailles. Seules des fouilles arch  ologiques dans ce quartier permettront de tirer cela au clair.

⁶⁷ Fran  ois WIBL  , *Forum Claudii Vallensium*, op. cit., p. 13.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 36 ; cf. F. WIBL  , « Un nouveau sanctuaire gallo-romain d  couvert    Martigny (VS) », dans *Festschrift Walter Drack zu seinem 60. Geburtstag*, St  fa (ZH), 1977, pp. 89-94 ; ID., « Activit   arch  ologique    Martigny en 1976 et 1977 », dans *Annales valaisannes*, 1978, p. 169.

⁶⁹ Plusieurs faits t  moignent d'une action tenace et vigoureuse d'  vang  lisation du Valais    la fin du IV^e si  cle : la r  paration d'un   difice public sur lequel le chrisme est appos   en 377 par le *praeses* Pontius Asclepiodotus ; la r  v  lation des reliques des martyrs th  bains et l'instauration de leur culte par l'  v  que saint Th  odore ; ces deux   v  nements ont   t   mis en relation avec la politique religieuse de l'empereur Gratien de mani  re convaincante par M. Denis VAN BERCHEM (*Le martyre de la l  gion th  baine*, pp. 35-44), qui a par la suite   mis l'hypoth  se que le troph  e de saint-L  onard, ing  nieusement reconstitu   par lui, avait   t   d  truit comme t  moin du paganisme par le m  me saint Th  odore, ou du moins dans le cadre d'une action g  n  rale de christianisation du Valais (« Fragments d'inscriptions latines trouv  es    Saint-L  onard (Valais) », dans *M  langes d'histoire ancienne et d'arch  ologie offerts    Paul Collart*, Lausanne, 1976, pp. 81-82 (*Cahiers d'arch  ologie romande...*, n   5).

⁷⁰ Voir *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais* du 19 avril et du 25 avril 1980.

Mais pour l'instant, il est impossible de rien affirmer quant à la situation réelle d'Octodurus dans l'histoire du christianisme valaisan. Si, comme je le suppose, l'ancien *Forum Claudii* était déjà en pleine décadence au moment où l'évêque Théodore apparaît dans les documents, c'est ailleurs qu'il faudra rechercher les centres vraiment dynamiques de l'évêché au IV^e, au V^e et au VI^e siècle.

Topographie de Sedunum

Qu'en est-il de Sion ? Le chef-lieu des *Seduni* n'a pas été l'objet de fouilles aussi systématiques que les anciennes villes de l'Helvétie romaine, mais il est infiniment mieux connu que Martigny, surtout par la vue d'ensemble qu'en a donnée Louis Blondel en 1953, à laquelle les travaux de M. l'abbé Dubuis, archéologue cantonal, ainsi que la belle thèse du R. P. François Huot sur l'Ordinaire de Sion permettront d'apporter diverses retouches et précisions⁷¹. La topographie de Sion est assez caractéristique pour qu'on n'ait pas besoin de l'exposer longuement. Disons simplement qu'entre les deux collines qui dominent la plaine du Rhône, s'élevait une agglomération qui dut être importante, aux alentours de laquelle on a trouvé de grands cimetières néolithiques et romains. C'était une étape obligatoire sur la très ancienne route de la vallée du Rhône menant au col du Simplon et à d'autres passages. En effet, cette route traversait le pont enjambant le ravin profond formé par la Sionne (aujourd'hui le Grand-Pont), et rencontrait au même endroit le chemin descendant du Sanetsch. Même si l'artère remontant la vallée du Rhône n'était qu'un simple chemin muletier, comparée aux grandes chaussées impériales, il n'est pas douteux qu'elle prit de l'importance dès le IV^e siècle, la route du Grand Saint-Bernard étant mal entretenue et même dangereuse⁷². Du reste, il existait dans le Haut-Valais un autre passage, le col de l'Albrun à l'extrémité du Binntal, qui, d'après les trouvailles récentes de l'archéologue Gerd Gräser, semble avoir servi de passage de rechange avec le Simplon et peut-être même avoir été, à l'époque romaine, plus important que le Simplon⁷³. Dans le réseau et urbain et routier du Valais romain, Sion doit donc avoir

⁷¹ Louis BLONDEL, « Les origines de Sion et son développement urbain au cours des siècles », dans *Vallesia*, t. VIII, 1953, pp. 19-47 ; Marc R. SAUTER, « Préhistoire du Valais... », *ibid.*, t. V, 1950, pp. 144-147, t. XV, 1960, pp. 278-277 ; Hans-Rudolf SENNHAUSER, art. cit., dans *Archeologia*, n° 66, janvier 1974, pp. 20-21 ; F. O. DUBUIS, articles cités *supra*, pp. 14-15, notes 51 et 56 ; François HUOT, *L'Ordinaire de Sion. Etude sur sa transmission manuscrite, son cadre historique et sa liturgie*, Fribourg, 1973, pp. 84-126 (*Spicilegium Friburgense*, 18).

⁷² L'usage croissant de cette route au Bas-Empire est attesté par des trouvailles de monnaies et d'autres objets (F. STAHELIN, *op. cit.*, p. 376 ; D. VAN BERCHEM, art. cit. dans *Museum helveticum*, t. XIII, fasc. 4, 1956, pp. 200-201 ; Marc-R. SAUTER, dans *Vallesia*, t. XV, 1960, p. 274).

⁷³ Pierre DUCREY, « Etat de la recherche sur le Valais romain », dans *Vallesia*, t. XXXIII, 1978 (*Mélanges offerts à André Donnet pour son 65^e anniversaire*), pp. 18-19, citant les divers travaux de Gerd GRÄSER, parus dans *Ur-Schweiz*, 28 (1964), pp. 29-39 ; 33 (1969), pp. 1-8 ; dans *Provincialia, Festschrift R. Laur-Belart*, Basel/Stuttgart, 1968, pp. 335-352, et la synthèse provisoire de Gerd GRÄSER, *Aus der Ur- und Frühgeschichte des Kantons Wallis*, Naters, Verlag Walliser Volksfreund, 1967, 93 p. ill.

constamment eu une importance au moins régionale. Si son rôle politique est bien attesté dès le VII^e siècle par l'histoire de l'évêque Leudemond, son rôle économique est certainement plus ancien.

Et le rôle religieux de Sion ? Ici, il faut parler de la célèbre inscription du *praeses* (c'est-à-dire gouverneur de la cité) Pontius Asclepiodotus, marquant en 377 la réfection d'un bâtiment public (*augustas aedis*) et portant le monogramme du Christ accompagné de l'alpha et de l'oméga⁷⁴. Elle est aujourd'hui conservée dans le vestibule de l'Hôtel de Ville de Sion. Le Grison Constantin a Castello, médecin officiel du Valais entre 1626 et 1631, donne, dans une description du Valais intitulée *De antiquo et moderno excelsae Vallesii Reipublicae statu discursus brevis*, quelques détails sur la découverte de ce bloc de calcaire « *dum foderetur cella repertum, jam a perillustre strenuo domino equite colonello Am Büell nobili viro detentum* »⁷⁵. Où cette *cella* se trouvait-elle ? Les éditeurs du *Corpus inscriptionum Medii Aevi Helvetiae* ont compris qu'il s'agissait de la cave du colonel Am Büel et la situent au numéro 29 de l'actuelle rue du Grand-Pont, c'est-à-dire, me semble-t-il, en dehors de l'agglomération sédunoise de l'époque romaine, ou du moins tout près de son enceinte.

Quelle que soit la cave où on l'a trouvée il y a trois siècles et demi, cette inscription prouve assurément un état de fait : il y avait des chrétiens à Sion en 377, quatre ans seulement avant la première apparition d'une souscription d'un évêque du Valais aux actes d'un concile. Cette communauté est-elle beaucoup plus ancienne que la date à laquelle elle est attestée ? Est-elle une institution officielle, voulue par la politique religieuse de l'empereur Gratien, ou un petit cercle de mystiques motivés uniquement par des convictions intérieures ? La question est légitime. Consciemment ou inconsciemment, l'historiographie locale laisse planer sur ce point un malentendu. Lorsqu'on pose la question « y avait-il des chrétiens en Valais avant saint Théodore ? » on ne précise pas ce que l'on entend par chrétien⁷⁶. Mais à partir de la paix

⁷⁴ Edmond LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, t. I, Paris, 1856, pp. 496-497 et pl. 38, fig. 231 ; *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. XII, 1888, n° 138 ; E. HOWALD/E. MEYER, *op. cit.*, p. 205, n° 46 ; Marc-R. SAUTER, dans *Vallesia*, t. V, 1950, p. 146 ; *Corpus inscriptionum Medii Aevi Helvetiae*, t. I, 1977, n° 1, pp. 35-36, et fig. 1-2.

⁷⁵ Archives d'Etat du Valais, à Sion, AVL 139, p. 10.

⁷⁶ Marius BESSON (*Nos origines chrétiennes...*, p. 11 et suiv.) semble admettre comme un *a priori* qu'il y eut des chrétiens en Suisse romande avant que l'on y eût fondé des évêchés ; cela ressort du mode de présentation : les missions, la diffusion du christianisme, les paroisses, puis les évêques ; M. Denis VAN BERCHEM, (*Le martyre de la légion thébaine*, pp. 38-39) récuse l'argument d'analogie — qui avait été utilisé de manière discrète il est vrai par M. Besson — pour estimer que « le développement d'une communauté chrétienne apparaît peu vraisemblable aussi longtemps que les représentants de l'administration impériale n'auront pas eux-mêmes pratiqué la religion nouvelle ». Ici, le christianisme est considéré comme une institution officielle et un ensemble de pratiques, sans que la question de la conviction intérieure et de la réalité de la conversion soit posée. Heinrich BÜTTNER (« Zur frühen Geschichte des Bistums Octodorum-Sitten und des Bistums Avenches-Lausanne », dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, t. 53, 1959, pp. 242-243) conteste cette opinion de M. van Berchem et affirme sans indiquer sur quoi il se fonde, ni donner aucun exemple « qu'elle contredit ce que l'on observe sans cesse et à renouvelées fois du devenir et de la

constantinienne et de l'intégration du christianisme aux institutions de l'Empire, les théoriciens du temps eux-mêmes ont fait la différence entre ceux qui étaient officiellement chrétiens parce que l'Etat était chrétien, et ceux qu'on appelait les *conversi*, qui étaient réellement convertis en profondeur et avaient remplacé le martyre par l'ascèse monastique ou érémitique⁷⁷. Cette question, si essentielle et légitime soit-elle, les moyens d'information et les méthodes de l'historien ne permettent pas d'y répondre.

C'est ici qu'il faut examiner la place occupée par cette inscription dans l'ensemble du matériel épigraphique chrétien connu. Non seulement c'est la plus ancienne inscription chrétienne datée de Suisse, ce qui, après tout, n'est pas très significatif, mais encore elle figure en troisième position parmi les inscriptions chrétiennes datées de la Gaule⁷⁸, les deux premières datant de 334 et de 347⁷⁹. En outre, elle est la seconde en date portant le chrisme, et la plus ancienne qui ait l'alpha et l'oméga. Cette place dans une vaste série d'inscriptions est remarquable : elle justifie pleinement l'expression de « christianisme militant » qui a été employée il y a vingt ans pour la caractériser⁸⁰. Elle concorde avec ce que l'on sait de la politique religieuse de l'empereur Gratien (375-383) qui mena dans tout l'Empire une vigoureuse campagne de christianisation et de lutte contre le paganisme⁸¹. Il est incontestable que le christianisme, même s'il était déjà établi dans la vallée Pennine, a reçu à cette époque une impulsion décisive.

On peut écarter sans hésitation une autre difficulté que les érudits ont soulevée à propos de cette inscription de Pontius Asclepiodotus. On a pu trouver étrange que ce *praeses*, gouverneur de la *civitas Vallensis*, restaure un bâtiment à Sion alors que tous ses prédécesseurs se manifestent à *Forum Claudii Vallensium*. On s'est ému de trouver un monument chrétien de cette

naissance des communautés chrétiennes durant le Bas-Empire romain ». Beau dialogue de sourds, mené à coup d'arguments à la fois vagues et dogmatiques et fondés sur des ouvrages très généraux (tels que l'*Histoire de l'Eglise* d'Augustin FLICHE et Victor MARTIN). Le malentendu vient de ce que M. van Berchem ne prend en considération que le christianisme institutionnel de l'époque post-constantinienne, tandis que Mgr Besson et H. Büttner envisagent le christianisme dans sa totalité, la conversion des consciences conditionnant la création des évêchés et des paroisses.

⁷⁷ Voir sur ce point les très judicieuses observations de Karl Suso FRANK, *Grundzüge der Geschichte des christlichen Mönchtums*, Darmstadt, 1975, p. 48, qui se réfère surtout à Jean Cassien ; et les remarques plus générales de Karl BAUS dans le *Handbuch der Kirchengeschichte*, éd. Hubert JEDIN, t. I : *Von der Urgemeinde zur frühchristlichen Grosskirche*, 3^e éd., Fribourg/Bâle/Vienne, 1965, p. 431 et t. II/1 : *Die Kirche von Nikaia bis Chalkedon*, 1973, pp. 189-190.

⁷⁸ Du moins si l'on se fonde sur les inventaires publiés par Edmond LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, t. I-II, Paris, 1856-1865, partic. t. I, pp. IV et 496-497 ; et *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris, 1892 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).

⁷⁹ Ed. LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes...*, t. I, p. 138, n^o 62, et t. II, p. 416, n^o 596 ; *id.*, *Nouveau recueil...*, pp. 330-331, n^o 297. La première, aujourd'hui perdue, provient de Lyon ; la seconde a été trouvée à Valcabrière (Haute-Garonne) en Novempopulanie.

⁸⁰ Denis VAN BERCHEM, *Le martyre de la légion thébaine*, p. 39.

⁸¹ Voir notamment Roger RÉMONDON, *La crise de l'Empire romain de Marc-Aurèle à Anastase*, Paris, P. U. F., 1964, p. 193 et suiv. (« Nouvelle Clio », n^o 11).

importance à Sion, alors que le centre de la *civitas* est censé être *Forum Claudii* et que les premiers évêques signent *episcopus Octodurensis* ou *Octodurensium*. On est allé jusqu'à supposer, pour satisfaire l'esprit de système, que ce gros marbre avait été transporté d'Octodure à Sion par un zèle pieux ⁸².

Mais ici, il faut être en garde contre le fétichisme : même si cette inscription bat toute sorte de records d'ancienneté, il ne faut pas oublier que sa découverte est le fruit du hasard, et qu'on ne saurait tirer aucune conclusion du silence — provisoire espérons-le — des ruines d'Octodurus. Ainsi la présence de cette inscription démontre l'importance croissante de l'agglomération sédunoise au IV^e siècle, qui s'explique par son emplacement très favorable sur la route menant au Simplon. Mais elle ne prouve rien, vu la rareté des documents écrits et archéologiques, quant à l'importance *relative* de Sion et d'Octodurus dans la vie religieuse du pays à la fin du IV^e siècle.

A ces difficultés d'appréciation s'ajoute le fait que nous connaissons encore très mal la topographie de Sion à l'époque paléochrétienne. L'emplacement même de l'ancienne cathédrale, antérieure à celle de Valère et à l'église inférieure de Notre-Dame du Glarier est encore inconnu, ou au plus conjectural. On sait avec certitude que la résidence épiscopale, avant l'achat du château de la Majorie par l'évêque Guichard Tavel en 1373, était à la Cité, donc au bas de la pente de la colline de Valère, à l'emplacement de l'actuel théâtre de la ville. Elle était adossée à l'ancienne église paroissiale de Saint-Pierre, aujourd'hui disparue. Cette résidence ou cette curie était pourvue au Moyen Age d'une chapelle épiscopale dédiée à la Trinité, qui est aujourd'hui l'église baroque du Collège. Cet ensemble a été fouillé en 1968-1969 par M. l'abbé Dubuis, et l'on attend avec intérêt la publication des résultats ⁸³. Pour l'instant du moins, on ne peut affirmer que cette résidence épiscopale du Moyen Age soit extrêmement ancienne : il est douteux qu'elle remonte à l'époque mérovingienne.

Mais un autre site semble avoir joué un rôle extrêmement important dans la vie religieuse de Sion au Haut Moyen Age : l'église Saint-Théodule, à côté de la cathédrale Notre-Dame du Glarier. Fouillé dès l'automne 1960 par M. l'abbé Dubuis, le sous-sol de cette église, reconstruite sous le cardinal Schiner, a révélé un établissement romain très important, pourvu d'un grand bassin polygonal que l'on pourrait interpréter de diverses manières. Le directeur des fouilles relève sa ressemblance avec des thermes. La présence de bains romains à cet endroit pourrait faire supposer que Sion était beaucoup plus vaste dans les premiers siècles de notre ère qu'on ne l'admettait jusque-là. Mais il pourrait aussi s'agir d'une villa romaine. En tout état de cause, il faudrait vérifier la datation des vestiges — le matériel, retrouvé en abon-

⁸² Lucien LATHION, *Au temps de saint Ambroise. Théodore d'Octodure et les origines chrétiennes du Valais*, Lausanne, 1961, pp. 25-26.

⁸³ Le P. François HUOT en donne un avant-goût dans son ouvrage, *L'Ordinaire de Sion*, pp. 84-126 (cité ci-dessus, p. 19, note 71). Toutefois, dans son dernier ouvrage, M. François-O. DUBUIS (en collab. avec Antoine LUGON, « Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Vallesia*, t. XXXV, 1980, p. 368) ne donne guère d'espoir de retrouver là des vestiges significatifs pour la question qui nous occupe.

dance, le permettrait — car l'hypothèse d'un baptistère hors les murs n'est pas entièrement à exclure.

Par la suite, ce terrain fut occupé par un cimetière chrétien, datant probablement du V^e ou du VI^e siècle, implanté à la périphérie d'une agglomération sans doute réduite. Par-dessus les vestiges d'un sanctuaire mérovingien se trouvent ensuite les restes d'une crypte de la fin du VIII^e siècle, qui a contenu des reliques que l'on attribuait à saint Théodule⁸⁴. L'importance de ces découvertes, qui eurent, au moment où elles virent le jour, un grand retentissement en Valais et ailleurs, pourrait remettre en question l'idée assez généralement répandue que la première cathédrale se trouvait sur la colline de Valère. Mais ici, j'anticipe sur les fouilles et les publications de M. l'abbé Dubuis. Le sous-sol, en particulier celui de la cathédrale Notre-Dame du Glarier, n'a pas encore livré tous ses secrets, et il importe, en attendant d'autres trouvailles, de garder la tête froide.

D'Acaunus à Saint-Maurice

Il convient enfin d'examiner l'agglomération qui semble avoir joué un rôle décisif dans la christianisation du pays, Saint-Maurice, appelée *Acaunus* à l'époque celtique et romaine. C'est de loin la plus connue, grâce aux nombreux travaux sur l'abbaye et aux fouilles menées jadis par Pierre Bourban, puis plus récemment par Louis Blondel sur l'emplacement des premières basiliques⁸⁵. Formant une sorte de verrou entre les contreforts de la Dent-du-Midi, ceux de la Dent-de-Morcles et le Rhône, Acaunus était une position stratégique sur la route du Grand Saint-Bernard ; un poste de perception d'une taxe douanière s'y trouvait⁸⁶. Mais à l'origine, et jusqu'à la fin du règne des Antonins, cette localité n'était assurément pas aussi importante que celle de

⁸⁴ Sur ces découvertes, voir les travaux de M. l'abbé François-Olivier DUBUIS, cités ci-dessus, p. 15, note 56.

⁸⁵ Voir notamment : Ed. AUBERT, *Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, Paris, 1872, 2 vol. ; Marius BESSON, *Monasterium Acaunense* ; Léon DUPONT LACHENAL, *Les abbés de Saint-Maurice d'Agaune. Les origines de l'Eglise d'Agaune*, Saint-Maurice, 1929 ; Jean-Marie THEURILLAT, « L'abbaye de St-Maurice d'Agaune des origines à la réforme canoniale, 515-830 environ », dans *Vallesia*, t. IX, 1954, pp. 1-128. Sur les fouilles, voir Jules MICHEL, « L'abbaye de Saint-Maurice en Valais... », dans *Indicateur d'antiquités suisses*, t. VIII, 1896, pp. 103-112 ; ID., « Les fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques de S. Maurice, 1897 », dans *Rev. de la Suisse catholique*, janvier 1897 ; ID., dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie* publiés par la Société helvétique de St-Maurice, t. I, 1897, et t. II, 1901 ; Pierre BOURBAN, « Les fouilles de Saint-Maurice », dans *Indicateur d'antiquités suisses*, n. s., t. XVIII, 1916, pp. 269-285 ; t. XIX, 1917, pp. 252-263 ; t. XX, 1918, pp. 23-25 ; parmi les nombreux travaux de Louis BLONDEL publiés dans divers volumes de la revue *Vallesia*, jusqu'en 1967, voir en particulier « Les anciennes basiliques d'Agaune. Etude archéologique », dans *Vallesia*, t. III, 1948, pp. 9-57 ; « Le baptistère et les anciens édifices conventuels de l'Abbaye d'Agaune », t. IV, 1949, pp. 15-28 ; « Le martyrium de S. Maurice d'Agaune », t. XII, 1957, pp. 283-292 ; « Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune », t. XXI, 1966, pp. 29-34.

⁸⁶ D. VAN BERCHEM, « Le culte de Jupiter en Suisse à l'époque gallo-romaine. II. Le sanctuaire de Tarnaïac », dans *Revue historique vaudoise*, t. LII, 1944, pp. 172-174 ; ID., *Le martyre de la légion thébaine*, pp. 6-7.

Tarnaia — Massongex, ancienne capitale des Nantuates et, jusqu'au début de la domination romaine, centre politique et religieux de tout le Valais. *Tarnaia* est mentionnée par l'Itinéraire Antonin, du III^e siècle, comme une *mansio*, c'est-à-dire une station aménagée sur une chaussée militaire, assez importante pour offrir aux troupes un cantonnement et un ravitaillement. Là se rejoignaient la route conduisant de Genève à Octodurus par la rive sud du Léman et celle d'Avenches. C'est là aussi qu'était le pont sur le Rhône ; là surtout se trouvait un sanctuaire très important dédié au Jupiter gaulois.

Mais l'importance de *Tarnaia* dut décroître au profit d'Acaunus dès les invasions alémanes de 260. Même si le Valais fut dans une large mesure épargné des dévastations alémanes — ce qui, à mon avis, reste à prouver — l'insécurité des temps donna plus d'importance à des emplacements plus faciles à fortifier et à défendre, tels que l'était précisément Acaunus. Du reste, Acaunus possédait le grand avantage de pouvoir fermer le défilé en cas d'invasion venue du Nord.

Dès la fin du IV^e siècle, avec la révélation des martyrs thébains et la construction des basiliques successives destinées à abriter leurs tombeaux, Agaune devint un lieu de pèlerinage très fréquenté et connu dans une bonne partie de l'Europe occidentale. Avant la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice par le roi burgonde Sigismond et l'institution de la *laus perennis* au début du VI^e siècle, il y eut là sans doute un collège de clercs qui s'occupait du culte des martyrs et de l'accueil des pèlerins. Nous avons donc à Agaune un centre religieux vraiment dynamique. La présence de temples romains — qui ont seulement fait l'objet d'un sondage — et la proximité du sanctuaire païen de *Tarnaia*, établissement religieux principal des quatre tribus valaisannes, ne peuvent manquer de frapper même ceux qui n'adhèrent pas à la fameuse théorie de la continuité des lieux de culte.

Un autre élément très significatif ne semble pas avoir ému outre mesure les historiens qui ont abordé ce sujet : presque tous les témoignages sur l'activité des évêques en Valais nous les montrent en relation avec les martyrs d'Agaune : saint Théodore révèle les reliques des martyrs et construit la première chapelle ou église appuyée au rocher ; Salvius, auquel Eucher de Lyon adresse sa *Passio acaunensium martyrum*, est d'abord celui qui célèbre le culte des martyrs. Protasius est l'évêque « du lieu » au moment où le Rhône fait apparaître les reliques de saint Innocent.

Enfin on a même retrouvé à Notre-Dame-sous-le-Bourg, importante église funéraire d'Agaune, une tuile portant des graffitis en cursive mérovingienne qui semblent signifier : « je recouvre l'évêque Héliodore, que personne ne me touche »⁸⁷. Ainsi l'évêque Héliodore, qui est censé avoir opéré le transfert du siège épiscopal d'Octodurus à Sion, serait enterré à Saint-Maurice et non dans sa ville épiscopale !

⁸⁷ *HELIO(DORU)M EP(I)S(C)O(P)um tego, nemo/[ME] tangat* ; voir Louis BLONDEL, « La chapelle Notre-Dame Sous-le-Bourg à St-Maurice d'Agaune », dans *Vallesia*, t. 8, 1953, pp. 5-18, particulièrement pp. 12-13 ; Christoph JÖRG, « Eine Ziegelinschrift aus St-Maurice mit wahrscheinlichem Bezug auf Bischof Heliodor von Sitten (um 600) », dans *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, t. XXI, 1974, pp. 73-78 ; ID., *Corpus inscriptionum Medii Aevi Helvetiae...*, op. cit., I, n° 21, pp. 76-77 et fig. 24-26.

Comment l'expliquer ? Il faut se souvenir que les anciens chrétiens avaient un sens très profond de la communauté entre les vivants et ceux qui sont morts dans le Seigneur. Ce sens, nous l'avons perdu dans une large mesure, mais à l'époque dont nous parlons, il sous-tendait toute la vie religieuse et s'exprimait en particulier dans ces cultes funéraires dont les archéologues découvrent de si nombreux témoins. Ainsi, la vénération des martyrs d'Agaune polarisait en quelque sorte toute la dévotion du diocèse. D'où la place éminente occupée par Saint-Maurice dans les témoignages qui subsistent de la vie religieuse de ce temps et le poids de ce culte des martyrs dans la documentation relative aux évêques du Valais.

En outre le souci de préserver et de renforcer la communauté entre les morts et les vivants explique que beaucoup de personnes aient tenu à être enterrées le plus près possible des martyrs. De là il n'est pas étonnant que l'évêque Héliodore ait fixé sa dernière demeure auprès de saint Maurice et de ses compagnons, puisqu'il s'agissait de participer à leur béatitude éternelle.

Ainsi, dans le « système religieux » du Valais, Saint-Maurice joue à l'époque mérovingienne le rôle que les basiliques cimétériales jouent dans la vie religieuse des villes épiscopales : c'est le *sedes requietionis* dont parle la chronique de Hugues de Flavigny à propos de l'église des Saints-Pierre-et-Paul de Verdun, l'opposant au *sedes episcopalis*, à l'église cathédrale proprement dite, dont il est le complément⁸⁸.

Le siège épiscopal, une question politique ?

Mais dans ce diocèse où la basilique des martyrs de Saint-Maurice avait une telle importance religieuse, où était le véritable siège épiscopal ? où était le lieu d'où l'évêque dirigeait le diocèse, assumant non seulement sa charge religieuse, mais encore les fonctions administratives et politiques qui lui étaient dévolues du fait de la disparition progressive des institutions romaines ? Dans le contexte de ce temps, la question du siège épiscopal est de caractère politique.

L'histoire politique du Valais à l'époque burgonde et mérovingienne ne peut être connue que par quelques rares textes, sur lesquels on a bâti des constructions fragiles. Mais au-delà des événements, dont on ne peut tirer une image cohérente, deux lignes de forces apparaissent à cette époque dans l'histoire valaisanne : l'importance de la route du Grand Saint-Bernard, bien connue et bien étudiée pour l'époque romaine, mais aussi élément essentiel de la politique des rois francs dans cette région, et secondement les manifestations d'indépendance et de repli sur soi de l'église épiscopale.

Les chroniques de Marius d'Avenches, de Grégoire de Tours et de Frédégaire se font l'écho des préoccupations italiennes des rois mérovingiens.

⁸⁸ *Chronicon Hugonis monachi Viridunensis et Divionensis, abbatii Flaviniacensis*, dans *MGH, Scriptorum* t. VIII, 1848, p. 292. Eugen EWIG (« Die Kathedralpatrozinien im römischen und im fränkischen Gallien », dans *Historisches Jahrbuch*, t. 79, 1960, p. 2) interprétant ce passage, rappelle que le vocable de ces basiliques cimétériales pouvait devenir le second vocable du diocèse, venant juste après celui de l'église cathédrale.

Paul-Edmond Martin, voici bientôt trois quarts de siècle, a bien montré les visées du peuple franc sur le passage des Alpes, ses relations ambiguës avec le royaume ostrogoth d'Italie du Nord, et finalement les investissements en hommes et en énergie consentis par le roi Gontran pour libérer ce passage et le renforcer après les incursions des Lombards de 574⁸⁹.

Pour assurer le pouvoir franc sur la route et le col du Grand Saint-Bernard, les descendants de Clovis s'efforcèrent de se ménager la sympathie de l'abbaye de Saint-Maurice, qui était admirablement placée sur cette route. C'est ainsi qu'ils lui accordèrent de nombreux privilèges et exemptions qui ajoutèrent à la prospérité religieuse de l'établissement un poids politique indéfinissable⁹⁰. En 654/656, l'abbé de Saint-Maurice parviendra même à faire confirmer par le pape ses exemptions à l'égard de l'évêque diocésain⁹¹.

Qu'allaient faire les évêques du Valais en face de la puissance croissante de cette abbaye dont ils avaient d'abord favorisé l'établissement ? Le peu que l'on sait de leur comportement au cours du VI^e et du VII^e siècle, montre qu'ils ne sont pas entrés dans le jeu des rois francs. Sans doute, ils assistent à quelques-uns des conciles convoqués dans le royaume. Mais en 565, l'évêque Agricola est en conflit avec les moines d'Agaune, et sans vouloir nier la puissance du diable dans cette affaire, on peut penser que l'évêque avait fait tout ce qu'il fallait pour provoquer la colère de ses assaillants. En 585, l'évêque Héliodore, pour une raison ou pour une autre, n'envoie au concile de Mâcon qu'un délégué. En 613/614, l'évêque Leudemond envisage d'utiliser sa ville de Sion comme quartier général de la révolte contre le roi Clotaire II. Plus tard, en 672, l'évêque de Sion saint Amé est exilé par le roi Théodoric, « gravement et irrévocablement », dit la chronique de Sigebert de Gembloux qui rapporte l'événement⁹².

Cette suite de conflits avec les rois francs et avec l'abbaye de Saint-Maurice leur protégée fait apparaître la fixation du siège épiscopal du Valais à Sion dans une lumière neuve. Tout se passe comme si les évêques avaient choisi cette ville très sûre, située au centre du pays, non pour échapper à des catastrophes dont nous ne connaissons pas la portée, mais comme une position de repli stratégique, à partir de laquelle ils auraient cherché à développer une politique ecclésiastique autonome et indépendante du pouvoir royal. Mais la date de cet établissement à Sion, et la réalité même du siège épiscopal d'Octodurus ne peuvent être déduites des documents. C'est désormais à l'archéologie qu'appartient la suite des investigations.

⁸⁹ Paul-Edmond MARTIN, *Etudes critiques sur la Suisse à l'époque mérovingienne 534-715*, Genève/Paris, pp. 138-148.

⁹⁰ Jean-Marie THEURILLAT, art. cit., dans *Vallesia*, t. 9, 1954, p. 108.

⁹¹ *Ibid.*, p. 112. Le travail de M. Hans Hubert ANTON (*Studien zu den Kloster-privilegien der Päpste im frühen Mittelalter unter besonderer Berücksichtigung der Privilegierung von St. Maurice d'Agaune*, Berlin/New York, 1975, particulièrement pp. 130-134) conduit à un résultat concordant, mais comme son analyse de la bulle du pape Eugène I^{er} part du postulat d'une résidence effective des évêques à Octodurus jusqu'au milieu du VI^e siècle, elle ne constitue pas une preuve.

⁹² J. GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, dans *MDR*, t. XXIX, p. 13, n^o 19, et « Catalogue des évêques de Sion », *ibid.*, t. XVIII, 1863, 1^{re} livraison, pp. 484-486.